



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° 2021_60703_0007

A Marseille, le 21/02/2022

DGAFMG/ Mission Gestion Logistique et Technique

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Acheminement et distribution de courrier jusqu'à 3 kg avec ou sans traçabilité en France et à l'International

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Question 2, posée le 21/02/2022

Est ce que la prestation d'affranchissement des plis se fait en interne par l'acheteur ?

Qu'entendez-vous par "Affranchissement au nombre de pages" dans le BPU onglet 10?

Réponse 2, transmise le 21/02/2022:

Tout à fait, les opérations d'affranchissement sont réalisées dans les locaux de la Ville de Marseille

Il s'agit d'un affranchissement en fonction du nombre de pages et non du poids, utilisé notamment pour l'envoi de revues.

SUIVI DES MODIFICATIONS CONCERNANT LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

Aucune modification des documents de la consultation n'a été effectuée à ce jour.